

DÉPARTEMENT
DE
SEINE ET MARNE

Arrondissement de Fontainebleau



Mairie de La Genevraye

Procès verbal de la séance du conseil municipal du 30 janvier 2026

L'an deux mille vingt six, le trente janvier à dix huit heures zéro minute, les membres du conseil municipal, régulièrement convoqués se sont réunis dans la salle du 1^{er} étage de la mairie sur convocation de Monsieur OTLINGHAUS Pascal, Maire.

La séance a été publique.

Etaient présents : MM. ANTOINE Claire, DUCREUX Agnès, DULONG Dominique, DURASSIER Marie-Noëlle, HENRY Christine, MICHAUD-RUFFIER Jean-Luc, MOLINES Emmanuelle, OTLINGHAUS Pascal, REFAUVELET Gérard.

Absents excusés : MM. DAUNY Laura pouvoir à DUCREUX Agnès, ENG Charles pouvoir à OTLINGHAUS Pascal, PERINI Marie-Claire pouvoir à ANTOINE Claire.

Absents : MASSON Etienne, SERVANT Frédéric, TROUVÉ Mickaël.

Secrétaire de séance : Mme DUCREUX Agnès.

Date de convocation : 27 janvier 2026

Date d'affichage : 27 janvier 2026

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA PRECEDENTE REUNION

Le procès-verbal de la réunion du conseil municipal du 15 décembre 2025 est approuvé par Monsieur le Maire et le secrétaire de séance.

DEMANDE DE SUBVENTION D.E.T.R. : AMELIORATION DES PERFORMANCES THERMIQUES DE L'ECOLE MAURICE MARTIN – 2026/01

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil Municipal le projet de travaux au sein de l'Ecole Maurice Martin pour l'année 2026 à savoir le remplacement de la chaudière et des menuiseries ainsi que l'isolation de la toiture.

Il propose de solliciter une subvention au titre de la D.E.T.R. (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux).

Le Conseil Municipal approuve les travaux et arrête les modalités de financement comme suit :

Dépenses

- Remplacement de la chaudière	26.733,00 € H.T.
- Remplacement menuiserie	22.520,82 € H.T.
- Travaux isolation	<u>32.530,25 € H.T.</u>
Total des dépenses :	81.784,07 € H.T.

Recettes

- Subvention DETR (80 %)	<u>65.427,26 €</u>
Total des recettes :	65.427,26 €

Reste à la charge de la commune (20% + TVA) : 16.356.82 € + 14.104,74 €

Après cet exposé, Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- autorise Monsieur le Maire à signer l'ensemble des pièces relatives à ce dossier
- dit que les crédits nécessaires à ces projets seront inscrits au budget communal 2026.

SDESM : DEMANDE DE SUBVENTION POUR L'AMELIORATION DES PERFORMANCES THERMIQUES DE L'ECOLE MAURICE MARTIN – 2026/02

Point reporté.

La séance est levée à 18 heures 30.

Le secrétaire de séance,

DUCREUX Agnès

Le Maire,

Pascal OTLINGHAUS